



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 14

En exercice : 14

Qui ont délibéré : 11

Date de la convocation :

04/05/2023

Date d'affichage :

04/05/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Émis en préfecture le 12/05/2023
Déposé en préfecture le 12/05/2023
Publié le
Réf. : 2023-029-202311-202305-DE

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 11 mai 2023

L'an deux vingt-trois, le 11 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLOT Valérie (a quittée la séance à 20h35), MARTZLOFF Laetitia, Messieurs IMBERT Alain, ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid (a quitté la séance à 20h35), CAKIR Suayib, MATHELIN Jean, GANEE Roger (a quitté la séance à 20h35),

Procuration : Madame IMBERT Stéphanie a donné procuration à Madame LABELLE Aurélie. Monsieur POILLOT Jérémy a donné procuration à Monsieur ERTUGRUL Ali

Absent(s)-excusé(s) :

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2023-029 - Fête patronale juin 2023 - Acceptation du devis de la société

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le devis de l'entreprise Artifi-Ciel basé à Dijon et dont l'artificier est basé à Saint-Usage à 2 916.67 € HT (3 500 € TTC) ;

Vu les devis non retenus des sociétés Pyragric industrie et La Billebaude-Ruggieri

Vu l'avis favorable de la Commission Fêtes et Cérémonie du 03 mars 2023 ;

Considérant que la société à la charge de demander les autorisations nécessaires à l'organisation de cet événement en préfecture ;

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide

Article 1 : de décide de retenir le devis de la société Artifi-ciel pour un montant de 2 916.67 € HT (3 500 € TTC)

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier

Nombre de voix pour	11	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER